

# La pratique du VTT mieux encadrée

Un réseau de pistes de trente-sept kilomètres, situé dans le Grand Fribourg, a été inauguré hier

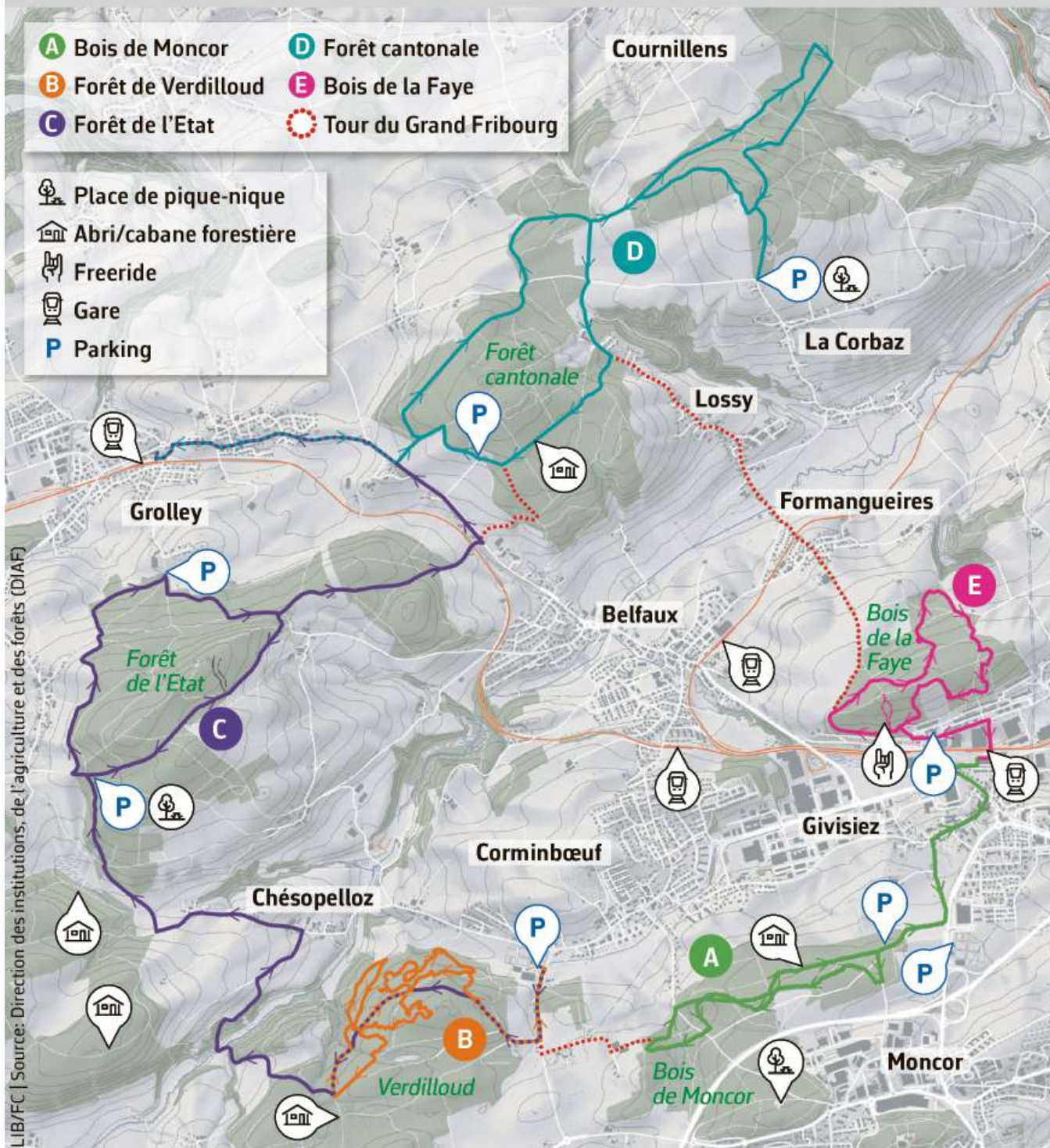






La partie la plus technique se trouve dans la forêt de Verdilloud, à Corminbœuf.

## PARCOURS VTT DU GRAND FRIBOURG





LISE-MARIE PILLER

**Cyclisme** Juchés sur leur VTT, plusieurs cyclistes surgissent, ligne multicolore et mouvante dans la forêt de Verdilloud, à Corminbœuf. Ils ont de quoi être heureux en ce mardi matin: le réseau du VTT du Grand Fribourg a été inauguré. Ce circuit de 37 km de pistes est divisé en cinq boucles reliées entre elles (voir infographie). Il s'agit du premier réseau officiel destiné à ce sport dans la région, selon Frédéric Schneider, chef du 1er arrondissement forestier. Il précise qu'en plaine fribourgeoise, il en existe certains dans le district de la Glâne ou dans la région des Arbognes (dans la Broye).

Il ne faut pas pour autant imaginer des sentiers créés pour l'occasion. Environ 80% du réseau existait déjà, estime le chef d'arrondissement. Il s'agissait de pistes sauvages, désormais «légalisées», après l'analyse de deux experts dans la pratique du VTT, mandatés dans ce but.

### **L'importance de sécuriser**

La plus grande partie du travail a consisté à sécuriser ces parcours, en s'assurant par exemple qu'il n'y ait pas de branches qui peuvent tomber. Il fallait aussi éviter la formation de zones boueuses, en y mettant des copeaux ou en y installant un système de drainage, par exemple. «S'il y a un borbier, les cyclistes passent à gauche ou à droite, et élargissent la piste, ce que nous voulons éviter», précise Frédéric Schneider.

Il a aussi fallu faire attention à la cohabitation: «Nous avons fait en sorte de ralentir la vitesse des cyclistes aux endroits critiques, comme au croisement entre une piste et un sentier pédestre, en créant un ou deux virages. Sur les chemins partagés avec d'autres utilisateurs, nous avons aussi essayé d'assurer une bonne visibilité», souligne le chef d'arrondissement. Enfin, le balisage a été géré par l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) et indique un sens de circulation.

A l'origine, c'est la multiplication des pistes sauvages qui a servi de déclic, et qui a poussé quatorze communes du Grand Fribourg à se réunir, en 2019. Car si les forestiers essayaient de barrer ces itinéraires, par exemple avec des troncs, ces derniers étaient souvent enlevés. «Cela était problématique pour les propriétaires de forêts, les exploitants, la nature et



la faune, qui était dérangée. Il y avait aussi des soucis au niveau de la cohabitation avec les promeneurs ou les cavaliers. Nous avons donc pris le taureau par les cornes, pas dans l'idée de promouvoir un sport, mais pour trouver une solution», expose Frédéric Schneider.

Le chef d'arrondissement indique qu'il y a eu des discussions avec des gardes forestiers et des usagers de la forêt, notamment les coureurs à pied. «Nous avons aussi contacté les propriétaires forestiers afin de savoir s'ils étaient d'accord que le réseau passe sur leurs terrains, puis une autorisation a été délivrée par le Service des forêts et de la nature», dit-il.

Le budget total s'est monté à 100 000 francs et a été payé par les communes et l'Etat de Fribourg. Un budget annuel d'entretien de 20 000 francs est aussi prévu, pris en charge par les partenaires publics et un sponsor, l'équipementier Scott. Quant aux cinq circuits, ils sont visibles sur divers panneaux installés en forêt et très prochainement sur le site internet fribourg.ch ainsi qu'un peu plus tard sur l'application SuisseMobile, réseau national destiné à la mobilité douce.

A noter que la Corporation forestière Forêts-Sarine est l'exploitante du réseau, en collaboration avec la Bourgeoisie de Fribourg, la Fondation Saint-Louis et certaines voiries communales. Un élément plutôt inhabituel, selon Frédéric Schneider, étant donné qu'une telle tâche est souvent dévolue à des communes ou à des associations de cyclistes, selon lui.

## **Sensibilisation prévue**

Tous les utilisateurs de VTT emprunteront-ils bien ce réseau officiel? «Il y a des risques que les circuits sauvages continuent à être utilisés, mais un auto-contrôle aura peut-être lieu», espère Frédéric Schneider. Pierre-Alain Morard, directeur de l'UFT, évoque les expériences d'autres cantons, assurant que ces habitudes disparaissent. Une sensibilisation est aussi prévue.

Pour leur part, des cyclistes travaillant chez Scott, présents à l'inauguration, arguent que le bon état des pistes officielles sera incitatif. Ils précisent que certains circuits sauvages ont déjà été condamnés et indiquent que le VTT en forêt est moins technique qu'en montagne. Il est ainsi plus abordable pour les familles. «Et on peut travailler d'autres choses et par exemple garder de la vitesse sans se fatiguer», argue Charly Moreau.

Et ce réseau du Grand Fribourg n'est qu'un premier pas, car un projet de Plan cantonal VTT est en cours d'élaboration, indique Pierre-Alain Morard. L'objectif est de proposer un réseau cohérent avec des itinéraires sur tout le canton à l'horizon 2025, comme l'explique Frédéric Perritaz, coordinateur VTT et cyclotourisme à l'UFT.